

**Séance extraordinaire du 22 décembre 2021**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue à huis clos par visioconférence, le 22 décembre 2021 à 19h00.

Sont présents par visioconférence :

Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Monsieur	Steve Millar	Conseiller
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Chacune des personnes présentes s'est identifiée individuellement. Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance extraordinaire.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
----------	--

**0-1 Ouverture de la séance extraordinaire**

Sur la proposition de Steve Lefebvre, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h 20.

**Séance extraordinaire du 22 décembre 2021 – Séance à huis clos**

M.B. 2021-12-22-324

**Considérant** les directives gouvernementales émises et applicables à partir de 17h le 20 décembre 2021;

**Considérant** que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) stipule que les séances de conseil doivent se tenir à distance tant pour les élus que le public;

**Considérant** que tous les membres du conseil assistent à la séance par un moyen de communication permis par l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020, soit par visioconférence;

**Considérant** que lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

**En conséquence**, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Marc Poirier, il est résolu que la présente séance extraordinaire soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale puissent y participer par visioconférence.

**Adoptée à l'unanimité**

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire – Séance tenue à huis clos

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

100-1 Adoption des prévisions budgétaires (budget) pour l'exercice financier 2022

100-2 Adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2022-2023-2024

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
-------------	--

**0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire**

M.B. 2021-12-22-325

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

100-1 Adoption des prévisions budgétaires (budget) pour l'exercice financier 2022

100-2 Adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2022-2023-2024

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
-------------	--

**Adoptée à l'unanimité**

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

**100-1 Adoption des prévisions budgétaires (budget) pour l'exercice financier 2022**

M.B. 2021-12-21-326

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires (budget) pour l'exercice financier 2022, telles que décrites ci-dessous :

<b>Revenus</b>	
Taxes	1 736 404 \$
Compensations tenant lieu de taxes	14 334\$
Transferts	521 233\$
Services rendus	20 440\$
Imposition de droits	80 280\$
Amendes et pénalités	3 500\$
Intérêts	18 000\$
<b>Total des revenus</b>	<b>2 394 191\$</b>

<b>Charges</b>	
Administration générale	519 456\$
Sécurité publique	191 569\$
Transport	838 246\$
Hygiène du milieu	352 899\$
Santé et bien-être	3 000\$
Aménagement, urbanisme et développement	135 749\$
Loisirs et culture	139 401\$
Frais de financement	12 365\$
Remboursement de la dette à long terme	52 500\$
Activités d'investissement	221 506\$
Excédent de fonctionnement affecté	-72 500\$
Amortissement	370 423\$
<b>Total des charges incluant amortissement</b>	<b>2 764 614\$</b>
<b>Conciliation à des fins fiscales – Amortissement</b>	<b>370 423\$</b>
<b>Total des charges</b>	<b>2 394 191\$</b>

**Adoptée à l'unanimité**

**Note au procès-verbal**

Le budget sera affiché sur le site Web de la municipalité et il sera aussi distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

100-2 Adoption du plan triennal d'immobilisation (PTI) 2022-2023-2024

M.B. 2021-12-21-327

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter le plan triennal d'immobilisations (PTI) 2022-2023-2024, tel que décrit ci-dessous :

Projet	Montant	Financement
<b>2022</b> Station lavage bateau	40 000\$	15 000\$ Subvention 25 000\$ Surplus accumulé affecté
<b>2022</b> Fin des travaux à l'entrée sud	25 000\$	10 000\$ Surplus accumulé affecté 15 000\$ Budget 2022
<b>2022</b> Génératrice bureau municipal	30 000\$	12 000\$ Subvention – Séc. publique 18 000\$ Budget 2022
<b>2022</b> Mise à niveau des équipements informatiques – Administration	10 000\$	10 000\$ Budget 2022
<b>2022-2023-2024</b> Amélioration entrée Centre municipal et bureaux municipaux	100 000\$	59 693\$ Surplus accumulé affecté 40 307\$ Surplus accumulé
<b>2022</b> Fin des travaux aux jeux d'eau – Toile et équipements	20 000\$	16 000\$ Subvention – FRR 2020-2021 4 000\$ Surplus accumulé affecté
<b>2022</b> Travaux à la glissoire	5 000\$	5 000\$ Surplus accumulé affecté
<b>2022</b> Mise à niveau des équipements informatiques – Bibliothèque	3 900\$	3 900\$ Surplus accumulé affecté
<b>2022</b> École de rang	35 000\$	15 000\$ Subvention PMVI 20 000\$ Budget 2022
<b>2022</b> Gazébo – Entrée sud	30 000\$	13 364\$ Subvention – FRR 2020-2021 8 000\$ Surplus accumulé 8 636\$ Budget 2022
<b>2022</b> Quai municipal	8 500\$	8 500\$ Budget 2022
<b>2022</b> Camion incendie	70 000\$	70 000\$ Budget 2022 (Affectation surplus)
<b>2022-2023-2024</b> Réfection chemins municipaux Paul – Montée 31 milles - Rivière-Gatineau Sud - Rivière-Gatineau Nord - Etc.	1 245 000 \$	942 013\$ Subvention TECQ 172 987\$ Surplus accumulé 130 000\$ Surplus accumulé
<b>2022-2023-2024</b> Machinerie municipale Rétrocaveuse, camion 6 roues, etc.		Surplus accumulé Règlement emprunt
<b>2022-2023-2024</b> Réfection - Usine d'épuration		Subvention Règlement d'emprunt
<b>2024</b> Amélioration éclairage – Zone urbaine - Pont		
<b>2024</b> Station de recharge électrique		

**Adoptée à l'unanimité**

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
------	----------------------

**Note au procès-verbal**

Le maire tient à préciser que c'est un premier budget de l'équipe en place, un budget qui a été préparé dans le respect et dans la joie, et ce, pour un bel avenir.

Les membres du conseil désirent souhaiter une belle période des fêtes à tous ainsi qu'une bonne année.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
------	-----------------------------------

M.B. 2021-12-22-328

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 25.

**Adoptée à l'unanimité**

\_\_\_\_\_  
Steve Lefebvre  
Maire

\_\_\_\_\_  
Claudia Lacroix, B.A.A.  
Directrice générale  
Greffière-trésorière